

PROTECTION SOCIALE ET LE SALARIÉ

| | | | | |
|-------------|----------------|----------|--------------------------|-----------|
| Référence : | Durée : | Niveau : | Modalités : | Tarifs : |
| AA345 | 2 jours - 14 h | Bases | Présentiel ou à distance | 1316,00 € |

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 09/04/2025 au 10/04/2025
- Du 18/09/2025 au 19/09/2025

OBJECTIFS

- Connaitre la protection sociale obligatoire des salariés en santé prévoyance et retraite
- Évaluer les besoins des salariés en matière d'assurances collectives complémentaires

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Des points clés expliqués de façon simple et synthétique. Des exercices venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Une méthodologie proposée pour chaque séquence. L'expertise des formateurs métiers habitués au terrain.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de personnes, formateur expert de l'Iffpass.

PROGRAMME

- A. Contexte de la protection sociale des salariés
 - 1. Histoire
 - 2. Différentes branches de la Sécurité sociale
 - 3. Financement de la Sécurité sociale
 - 4. Principales réformes au cours des 20 dernières années
- B. Prestations en nature
 - 1. Protection universelle maladie
 - 2. Parcours de soins DMP et "Mon espace santé"
 - 3. Réforme Plan 100% Santé
 - 4. Prestations en santé
- C. Prestations en espèces
 - 1. Ouverture des droits à prestations
 - 2. Arrêt de travail et maternité
 - 3. Invalidité dépendance et décès
 - 4. Couvertures d'assurances collectives
- D. Prestations vieillesse
 - 1. Assurance vieillesse de la Sécurité sociale
 - 2. Régimes de retraite obligatoires complémentaires
 - 3. Droits et prestations
 - 4. Couvertures d'assurances collectives

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats
Chargés de clientèle
Intermédiaires d'assurance

Chargés d'études

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1316,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 24/01/2026 à 16:45